

La légende du saut de l'Ognon

Le château du seigneur de Montandré dominait le lac. Ses eaux étaient si profondes et si traîtresses que les corps des noyés n'étaient jamais retrouvés. Si une barcasse de pêcheurs à la recherche de l'omble chevalier, la brème bordelière ou la truite fario faisait naufrage, si un **noie-chien** que maniaient habilement les amateurs de gibier d'eau sombrait, bateau et équipage étaient irrémédiablement attirés par les noirs abysses.

Dans la **maison forte**, le maître de céans ne dormait pas, il s'enquêrait auprès du lieutenant de ses gens d'armes :

- Elle s'est **bel et bien** noyée ?
- Oui, messire. Un manant l'a vue disparaître dans les flots.

Pourquoi sa fille unique s'était-elle donné la mort ? Le seigneur qui connaissait la raison de ce suicide prit garde que nul grimoire, nul palimpseste, nul manuscrit ne la révélât jamais. De crainte que son fief ne **tombât en quenouille**, il avait promis sa fille, si douce, si raffinée, au seigneur voisin, un **reître** rustre et ignare, belliqueux comme pas deux et capable de tenir tête pour défendre ses biens au chef du **Saint Empire** lui-même.

Les langues se délièrent pourtant et on sut bien vite que la jeune châtelaine avait promis son amour à un jeune trouvère qui, accompagné de son théorbe ou a cappella, chantait des **chansons de toile** et récitait, d'une voix exaltée, des **laisses** de *la Chanson de Roland*. Le seigneur de Montandré ne sut jamais rien de cet amour impossible. Ravagé par le chagrin et peut-être – un peu – par le remords, il voulut récupérer le corps de sa fille bien-aimée. Mais comment creuser une brèche afin de vider le lac ? Une œuvre aussi titanique nécessitait une intervention extraordinaire. On dit que le seigneur demanda l'aide du diable qui, serviable à son habitude, ne se fit pas prier. Comme paiement, Belzébuth ne demanda – comme d'habitude – que l'âme du malheureux père. Les travaux furent faits en un temps record. Le **verrou** rocheux qui retenait l'eau fut ouvert, et le lac se vida en une cascade spectaculaire : le saut de l'Ognon.

Afin que sa fille reposât en paix et pour sauver son âme, le seigneur, toujours **marri**, ordonna qu'un calvaire fût construit. Peine perdue. À la lumière de la lune qui bleuit toute chose, sorciers et sorcières conduisent, au pied du monument, des sarabandes infernales et célèbrent le sabbat. Le seigneur de Montandré ne put jamais reconquérir la faveur divine. Il semble bien que, **dupe consentante**, il rôtit en enfer pour l'éternité.

Janine Rich-Jacquel

Solution des devinettes : 1) la truite, 2) le requin, 3) la baleine, 4) le saint-pierre, 5) le chevesne, (chevenne, chevaine), 6) le merlan

Quelques explications

1. **noie-chien** (ou nègue-chien) : petit bateau pour chasser le gibier d'eau (Littré).
2. **maison forte** : maison fortifiée, édifice qui précédait souvent un château fort.
3. **bel et bien** : locution adverbiale, donc invariable.
4. **palimpseste** : (nom masc.) parchemin manuscrit dont on a effacé le premier texte pour pouvoir écrire de nouveau. Le recyclage du Moyen Âge.
5. **tomber en quenouille** : 1) passer par succession dans la propriété d'une femme, 2) tomber en déshérence, être à l'abandon.
6. **reître** (ou reitre) : mot qui vient de l'allemand Reiter « cavalier ». Soudard.
7. **Saint-Empire** (romain germanique) : regroupement de terres d'Europe occidentale et centrale au Moyen Âge.
8. **théorbe** (ou téorbe) (nom masc.): sorte de luth.
9. **a cappella** (ou a capella) : sans accompagnement d'instruments.
10. **chanson de toile** : type de poème lyrique médiéval, chanté par les femmes tandis qu'elles se livraient à des travaux de couture.
11. **laisse** : (nom fém.) : couplet d'une chanson de geste.
12. **la Chanson de Roland** : chanson de geste du XI^e siècle. Poème épique de 4002 vers, composé en langue anglo-normande et regroupé en laisses assonancées. Il raconte les hauts faits et la mort héroïque de Roland, neveu de Charlemagne.
13. **verrou** : barre rocheuse, fermant une vallée glaciaire.
14. **marri** : participe passé de l'ancien verbe *marrir* « affliger ». Contrit.
15. **dupe** : nom féminin d'où *consentante*.